

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Indicateurs (Liste de Base)	Indicateurs dominants
	1. Lutter contre l'évasion sociale et promouvoir la prévention des risques sociaux	132. Mise en œuvre d'un programme d'urgence de lutte contre l'évasion sociale 133. Mise en œuvre de programmes d'IHC et de renforcement des capacités des travailleurs et des acteurs sociaux 135. Promotion de la couverture sociale des travailleurs atypiques	Nombre de travailleurs régularisés par an; Taux d'augmentation dû aux nouveaux régularisés; Nombre de contrôle de régularité par an Nombre de sessions de formation par an	
	2. Réformer les textes législatifs et réglementaires et consolider le dispositif de régulation	136. Élaboration et adoption d'un code général de la sécurité sociale (application effective des textes et conventions) 137. Renforcement du dispositif de régulation (Commission de Supervision et de Régulation des Institutions de Sécurité Sociale (COSRISS)) 138. Élaboration et mise en place d'un système d'assurance emploi	Existence d'un document sur le code général de la sécurité sociale ; adoption de dispositions législatives et réglementaires introduisant les fonds privés de pensions comme système de retraites supplémentaires Adoption de la loi portant code unique de sécurité et des textes d'application; Un système d'assurance emploi mis en place avant 2011	
Réforme et renforcement des systèmes formels de sécurité sociale	3. Élargir le champ de couverture de la sécurité sociale	138bis. Formulation et Mise en œuvre d'un programme d'extension des services de sécurité sociale à l'habitat social pour les travailleurs 139. Élargissement du champ de couverture aux secteurs non structurés et aux Sénégalais de l'Étranger Création d'un institut de formation en Sécurité sociale (IFOSS)	Existence du programme d'appui spécifique d'extension; Nombre de travailleurs bénéficiaires du programme Création d'un dispositif de couverture sociale pour les sénégalais de l'étranger et pour les membres de leur famille restés au Sénégal; Nombre de travailleurs de l'économie informelle bénéficiaires d'une couverture sociale Mise en place de l'IFOSS ; Nombre de cadres de la SS et de Partenaires sociaux formés	
	4. Renforcer les capacités des professionnels de la sécurité sociale et des acteurs sociaux	140. Consolidation, restructuration et assainissement des IPM 140 bis: Création d'un cadre unique de gestion technique et financière des IPM	Capacités de la titelle renforcée en moyens matériels, logistiques et financiers Nombre d'IPM assainies Existence d'un cadre commun de gestion technique et financière ; Taux de couverture du risque maladie	
	4 Bis Réformer le dispositif de couverture maladies des salariés	141. Appui au dispositif de mise en œuvre et de suivi de l'extension de la protection sociale 142. Appui au dispositif de mise en œuvre et de suivi de l'extension de la protection sociale 143. Promotion du partenariat entre les mutuelles de santé et les prestataires de soins et renforcement du cadre national de concertation sur la mutualité 144. Élaboration et mise en œuvre place de plans de Communication pour la Promotion des Mutuelles de Santé	Nombre de bénéficiaires convertis ; Nombre de bénéficiaires par an ; Existence d'un plan stratégique de développement des mutuelles de santé ; 100 mutuelles fonctionnelles par an entre 20010 et 2015 ; 140 Collectivités Locales sont dotées d'au moins de 5 mutuelles de santé Existence d'un cadre juridique régissant les relations entre les mutuelles de santé et les prestataires Nombre d'activités de communication ; Existence d'un plan de communication ; Taux de couverture des activités de communication	
Extension de la	5. Renforcer les mutuelles de santé et améliorer le système d'assurance-maladie			

secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Indicateurs (Liste de Base)	Indicateurs dominants	
Protection sociale et suivi des groupes vulnérables	6. Mettre en place des mécanismes de prise en charge de maladies pour les personnes vulnérables	145. Amélioration des modalités de ciblage et d'identification des bénéficiaires potentiels de l'assistance médicale	Nombre de personnes déterminées par enquêtes		
		146. Amélioration de l'accès aux soins et aux médicaments essentiels pour les personnes atteintes d'affections lourdes et coûteuses	Pourcentage du budget de l'Etat alloué au service de réadaptation		
	7. Mettre en place des systèmes de prévoyance sociale pour les personnes exerçant le métier de l'agriculture et les acteurs économiques du secteur informel, de l'artisanat	147. Mise en place de régimes adaptés à chaque profession	Existence de régime test ; Nombre d'adhérents aux institutions d'assurance ; Nombre de bénéficiaires		
		148. Mesures visant l'articulation entre les mutuelles de santé et le système formel de sécurité sociale	% des producteurs agricoles souscrits à une institution assurance		
	8. Promouvoir des stratégies et mécanismes de prévention et de gestion des risques et catastrophes en appui aux plans nationaux	149. Programme formation et recherche sur le concept de risques et catastrophes	% d'artisans souscrits à une institution d'assurance		
		150. Mise en place du plan de communication, de formation et de mobilisation sociale	Nombre de CHS mis en place ; Nombre de sessions de formations et d'informations des membres des CHS ; Nombre d'inspection en santé et sécurité en travail ; Nombre d'actions de sensibilisation à la CNPC		
	9. Assurer la coordination et la promotion de la culture de la prévention et de la gestion des risques et catastrophes	151. Mise en place d'une plateforme nationale de réduction des risques et catastrophes, et mise en place d'une autorité nationale chargée de la protection civile	Le taux de contrôle du risque		
		152. Mise en œuvre d'un programme de maîtrise des accidents industriels et de prévention et de gestion des inondations	% d'entreprises disposant d'une assurance contre les légers professionnels et l'interruption de service et l'intégrité physique		
	10. Maintenir les accidents industriels majeurs et les inondations	153. Mise en place d'un système d'assurance des risques agricoles	Taux de couverture du risque agricole		
		154. Mise en place de systèmes d'alerte précoce dans les différents secteurs et domaines	Taux de prévalence du risque		
	11. Réduire les facteurs de vulnérabilité dans les secteurs et renforcer l'assistance sociale aux groupes vulnérables	155. Renforcement et décentralisation du Fonds de solidarité nationale et du fonds de calamité	% des sinistrés pris en charge		
		12. Améliorer le ciblage, le suivi et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables	% de personnes en insécurité sévère ; % de personnes en insécurité alimentaire modérée		
	13. Améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leur droit	156. Appui au dispositif de suivi-évaluation des Programmes de Lutte contre la Pauvreté	Existence d'un document cadre de suivi évaluation ; Nombre de types d'activités d'appui au dispositif		
		157. Renforcement des capacités en ciblage, suivi participatif et plaidoyer/communication des OSC, des OSC et des groupes vulnérables	Nombre de acteurs formés ou ciblés ; Nombre d'enquêtes réalisées ; Existence de plan de capacités des Groupes vulnérables		
14. Améliorer l'état sanitaire et la mobilité des personnes handicapées	157 bis Améliorer la méthodologie d'analyse de suivi de la vulnérabilité du SAP	Nombre de bulletins d'alerte diffusés ; % de groupes vulnérables assistés			
	158. Mise en œuvre de programmes d'appui aux groupes vulnérables par des allocations monétaires conditionnelles et non conditionnelles pour les familles.	Existence d'un programme d'appui aux groupes vulnérables ; % des ménages pauvres ayant bénéficié de cash transfers conditionnels dans les régions ciblées ; Existence de plan de renforcement des acteurs			
	159. Mise en place d'un programme pour un meilleur accès aux centres de réadaptation fonctionnelle et aux matériels d'appareillage (aides techniques)	nombre de personnes handicapées appareillées			

Secteurs / Domaines	Objectifs / Stratégies	Actions prioritaires	Indicateurs (Liste de Base)	Indicateurs dominants
Personnes handicapées	15. Promouvoir l'éducation et la formation des personnes handicapées	160. Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions pour l'accessibilité des handicapés aux infrastructures et équipements sanitaires 161. Promotion de la scolarisation universelle des enfants handicapés par la mise en œuvre de programme national d'éducation intégrée	% de personnes handicapées à l'école et en âge de scolarisation % de personnes handicapées ayant reçu une formation ; Nombre d'handicapés bénéficiaires de bourse d'études ;	
	16. Améliorer l'insertion économique et sociale des personnes handicapées	162. Mise en œuvre du programme de réadaptation à base communautaire (RBC) 163. Mise en place d'un fonds de promotion économique pour les handicapés 164. Sensibilisation des employeurs pour une discrimination positive en faveur des Personnes handicapées 165. Promotion et protection des droits des Personnes handicapées contre la stigmatisation et pour l'égalisation des chances (loi d'orientation sociale) 166. Développement et mise en œuvre des activités de sensibilisation contribuant à l'élimination des violences et pratiques néfastes faites aux petites filles et aux femmes 167. Conception et vulgarisation des droits humains et notamment de la femme 168. Mise en place et fonctionnalité de l'observatoire des droits de femmes 169. Application effective des textes et conventions fondamentaux relatifs aux droits des femmes et à la protection des droits des filles et des femmes	Taux d'insertion des handicapés dans la fonction publique Nombre de personne handicapées dans les entreprises - Nombre de GIB créés par les handicapés Existence d'un programme ; Nombre d'activités menées Nombre de cas de violences traitées Texte législatif et réglementaire signé Régularité des rapports CEDAV ; Existence de mesures de contrôle sur l'effectivité des textes ; Nombre de cas de violation des droits traités ; Proportion de cas de violation traités	
Femmes en situation de vulnérabilité	17. Promouvoir les Droits des Femmes et des filles	170. Développement d'un plan de communication pour un changement de comportement favorable à l'autonomisation des femmes	Existence d'un plan de communication ; Nombre d'activités de com réalisées	
	18. Améliorer la situation économique et sociale des femmes en situation de vulnérabilité	171. Mise en œuvre du plan d'actions de la SNEEG 172. Mise en place de centres d'accueil et de suivi pour femmes et jeunes en situation de vulnérabilité 173. Mise à la disposition des femmes rurales des technologies et équipements appropriés de transformation et de conservation des produits 174. Mise en place de programmes de suivi et d'accompagnement psycho social pour femmes et jeunes filles en situation de vulnérabilité 175. Mise en œuvre du projet de généralisation de la primo prévention dans les programmes des centres de sauvegarde et les centres polyvalents	% des GPF des zones rurales ayant bénéficié d'AGR Nombre de femmes battues (A enlever) Pourcentage de femmes existantes (A enlever) Nombre de centre d'accueil créés	
19. Développer une stratégie de prise en charge et de réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en situation difficile	176. Renforcement des capacités socioéconomiques des familles défavorisées à prendre en charge les enfants en situation de vulnérabilité	- Nombre d'enfants de la rue réintégrés dans leur famille - Nombre d'enfants pris en charge dans les centres de sauvegarde		

Secteurs / Domaines	Objectifs/Stratégies	Actions prioritaires	Indicateurs (Liste de Base)	Indicateurs dominants
Enfants en situation de vulnérabilité	20. Renforcer les capacités des institutions spécialisées de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité (<i>enfants de femme menacée, enfants grille des handicaps, enfants des femmes touchées par l'extrême pauvreté, orphelins du VIH, enfants victimes de la toxicomanie, tabléts, enfants abandonnés ou en conflit avec la loi, enfants travailleurs</i>)	177. Programme de renforcement des structures et centres spécialisés sur les enfants en délinquance (centre sauvegarde, AEMO, ateliers spécialisés)	- Nombre de daaras modernes	
	178. Appui aux 45 CPRS (46154)	- Nombre de structures de prise en charge des enfants appuyées		
	179. Développement de filières de formation dans les daaras et renforcement des capacités des maîtres coraniques pour une meilleure gestion du cadre de vie des talibés			
	180. Appui aux structures et associations de prise en charge des enfants			
	Mise en œuvre de programme et renforcement des initiatives de lutte contre le travail des enfants induit par le VIH SIDA	Nombre d'enfants travailleurs affectés par le VIH SIDA touchés et bénéficiant d'alternatives viables		
	181. Mise en œuvre de programmes de sensibilisation, d'information et de plaidoyer sur la protection et les droits de l'enfant pour l'application effective des lois	- % d'enfant de moins de 5 ans ayant un acte de naissance		
	182. Extension et renforcement des projets et programmes existants de lutte pour l'éradication du travail des enfants : « Projet contre les pires formes de travail des enfants » du MFPSD, « Programme sur le travail des enfants » du MFTOP, « Renforcement de la protection des enfants contre toutes formes d'exploitation, d'abus et de violence »	- % d'enfants de 5-14 ans qui travaillent ; - % d'enfants de 15 à 17 ans effectuant des travaux dangereux ; Application effective des textes en matière de protection des droits de l'enfant		
	183. Prise de mesures et de dispositifs pour la généralisation de l'enregistrement à l'état civil des enfants à la naissance			
	Harmonisation du cadre juridique national de protection des enfants avec les instruments juridiques internationaux ratifiés	Existence de textes juridiques conformes aux instruments juridiques internationaux souscrits		
	Adoption, financement et exécution du plan cadre national pour la prévention et l'élimination du travail des enfants	Plan cadre adopté ; % du budget de l'Etat alloué à l'exécution du plan cadre national ; Nombre d'enfants empêchés et ou retirés des pires formes de travail, bénéficiant d'alternatives viables de réinsertion		
185. Mise en œuvre des mesures fiscales particulières pour les pensions retraites: Défisiscalisation et allègement pour les régimes complémentaires fonds de pensions	Réduction du taux d'impôt sur les pensions de retraites			
186. Plaidoyer pour l'implication des aînés dans les programmes sociaux (santé, éducation, protection,...)	Mise en œuvre de mécanismes d'implication des personnes âgées dans la formulation et la mise en œuvre de s programmes			
22. Garantir l'épanouissement physique et moral des aînés	187. Mise en place de structures sanitaires spécialisées en gériatrie et promotion de l'enseignement de la gériatrie-géronte	- Taux d'accès des personnes de plus de 65 ans aux services gériatrie		

Secteurs / Domaines	Objectifs / Stratégies	Actions prioritaires	Indicateurs (Liste de Base)	Indicateurs dominants
<i>Personnes âgées ou ânés</i>	23. Améliorer la prise en charge des ânés	188. Prise en charge des frais médicaux par les services concernés aux ânés non affiliés à PIPRES ou au FNR	- % de la population de plus de 65ans couverte par une sécurité sociale	

Secteurs / Domaines	Objectifs / Stratégies	Actions prioritaires	Indicateurs (Liste de Base)	Indicateurs dominants	
Jeunes	25. Renforcer les programmes d'insertion sociale et économique des jeunes	189. Assurer des pensions de retraites décentes et garantir la viabilité à long terme des régimes	% de retraités ayant une pension mensuelle supérieure au seuil de pauvreté		
		189 bis. Création d'un minimum vieillesse (Non contributive)	Existence d'un programme de cash transfert ; % de personnes âgées bénéficiant des services du plan SPSAM		
		190. Mise en place d'un fonds de promotion des âgés	Montant de la dotation ; Nombre de bénéficiaires		
		191. Sécurisation du travail des âgés qui exercent une activité professionnelle	??? ; Nombre d'âgés exerçant une activité professionnelle et ayant bénéficié d'un appui pour la sécurisation de leur travail		
		192. Renforcement des ressources du Fonds national d'Action pour l'Emploi (FNAE), du Fonds national de Promotion de la Jeunesse (FNJP) et de l'Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ)	taux d'accroissement des budgets alloués		
		193. Mise en œuvre des programmes de participation citoyenne des jeunes et de leurs groupements au développement économique, social et culturel de la nation	Nombre de programmes mis en place et fonctionnels ; % des jeunes ayant un emploi un temporaire		
			- % de jeunes porteurs de projets		
			- Budget du FNJP et du FNAEJ		
			- % de jeunes fumeurs		
			194. Renforcement des projets et programmes de lutte contre la toxicomanie	- % de jeunes drogués	
	195. Renforcement des programmes de protection et de soutien au développement harmonieux des adolescent(e)s les plus défavorisé(e)s	Nombre de jeunes et d'adolescents bénéficiant de programme de protection et de soutien			
Rapatriés et Personnes déplacées	27. Promouvoir la réinsertion et la réintégration des rapatriés et des personnes déplacées	196. Mise en œuvre du programme d'urgence pour la reconstruction de la Casamance (ANRAC)	Nombre de village de recensement ; Nombre de programmes d'insertion socio économiques mis en place et fonctionnels		
		198. Appui aux stratégies d'aide au retour	Le nombre de familles recasées		
		199. Renforcement des capacités de la commission nationale d'éligibilité (CNE)	- Montant des fonds alloués aux stratégies d'aide au retour		
		200. Réactualisation du droit d'asile	Existence d'un programme de renforcement des capacités de la commission nationale ; Ratio de femmes réfugiées prises en charge		
Réfugiés	28. Améliorer les stratégies de gestion des réfugiés	201. Prise en compte de l'approche genre	Texte législatif sur le droit d'asile réactualisé		
		202. Élaboration et mise en œuvre d'un programme d'actions prioritaire quinquennal mettant en œuvre les axes stratégiques de la Déclaration de la Politique de Population	Existence d'un PAIP ; Taux de mobilisation des financements ; Taux d'exécution du PAIP ; Indice synthétique de fécondité		
		203. Amélioration de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la politique de population (niveau national et régional)	Taux de croissance de la population		
Population	29. Assurer une meilleure maîtrise des phénomènes démographiques	204. Accroître le nombre de centres ADO espaces jeunes	- Nombre de centres ADO		
		30. Améliorer les conditions de vie des jeunes et des adolescents	- Taux de fréquentation des centres ADO		